



Quinzaine marocaine – du 28 septembre au 9 octobre 2020

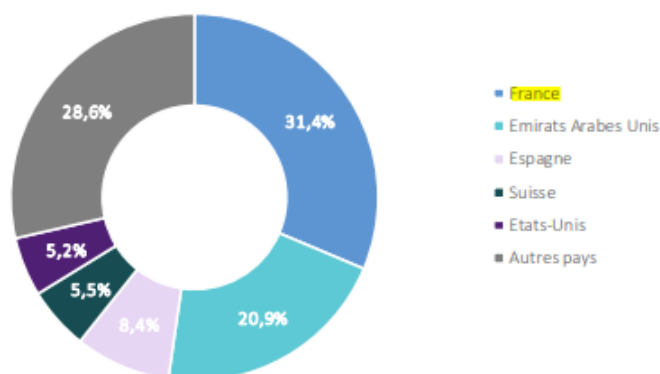
Zoom du Service Economique

La France, premier investisseur étranger au Maroc

La France est le premier investisseur étranger au Maroc, tant en stock qu'en flux. A fin 2019, la Banque de France évalue à 10,8 Mds EUR le stock de l'investissement français au Maroc. L'Office des changes marocain confirme pour sa part que la France est le premier investisseur étranger au Maroc, représentant, à fin 2018, 31,4 % du stock total d'IDE. En outre, la France est le premier pays émetteur de flux net des IDE reçus par le Maroc (2,7 Md MAD en 2019, soit 17,5 % du total), devant le Luxembourg (1,9 Md MAD, soit 12,4 %) et l'Espagne (1,5 Md MAD soit 9,8 %).

Les investissements français au Maroc, bien que présents dans tous les pans de l'économie marocaine, sont largement concentrés dans les services (trois quarts du stock). Le secteur bancaire et assurantiel est le premier récipiendaire d'IDE français, représentant 41,5 % du stock, suivi par le secteur immobilier (22,3 %). L'industrie manufacturière, au troisième rang, capte 16,7 % des IDE français en stock, essentiellement dans l'industrie alimentaire. Avec plus de 950 filiales d'entreprises françaises recensées, le Maroc est la première destination des investissements français sur le continent africain (19 % du stock total des IDE français en Afrique en 2017). A noter qu'une trentaine d'entreprises du CAC 40 sont présentes au Maroc.

📊 Répartition du stock des IDE par pays « Année 2018* » en %



*Source : Office des Changes, rapport annuel 2019 sur la balance des paiements et la position extérieure globale du Maroc / *chiffres provisoires*

Actualités économiques et financières

MACROECONOMIE, COMMERCE & FINANCE

- **Projections macroéconomiques à horizon 2023 : croissance annuelle moyenne du PIB de 4,5 %.** Selon le rapport préalable au budget du Ministère de l'Economie et des Finances (qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du PLF 2021), l'activité économique nationale devrait se redresser pour enregistrer une croissance de respectivement 4,8 %, 4,2 % et 4,6 % au cours des trois prochaines années. Retenant l'hypothèse d'une production céréalière moyenne de 70 Mqx (contre 32 Mqx cette année du fait de la sécheresse), le rebond de l'année 2021 serait notamment tiré par la croissance du PIB agricole de 11 %.
- **Impact de la crise sur les entreprises.** Selon une étude d'impacts effectuée par l'entreprise marocaine Inforisk en partenariat avec la Banque Mondiale, le CA des entreprises marocaines devrait diminuer en moyenne de 32 % en 2020 (de 40 % pour les TPE, de 25 % pour les GE). Sans surprise, les agences de voyages, les hôtels et restaurants seraient les plus touchés (contraction du CA de plus de 50 %). Les télécoms, l'agroalimentaire et la santé seraient moins impactés. Les délais de paiement clients augmenteraient de 60 jours, les TPE devant attendre 272 jours avant d'être payées (178 pour les PME, 143 pour les GE). Compte tenu de cette situation, les défaillances d'entreprise enregistreraient une hausse de 16 % en 2020, puis de 25 % au T1 2021 en g.a..
- **10^e réunion du Comité de Veille Economique : mise en place de mesures favorables à la relance des secteurs de la promotion immobilière, de l'évènementiel et des jeux.** Un nouveau produit de garantie bancaire *Damane Relance Promotion immobilière* (plafonné à 50 M MAD) sera déployé, et deux contrats-programmes relatifs à la relance des secteurs de l'évènementiel et des parcs d'attractions/jeux ont été signés. Ces contrats-programmes prévoient notamment le maintien des indemnités chômage exceptionnelles de 2000 MAD mensuel jusqu'à la fin de l'année pour les salariés du secteur (à l'instar du secteur du tourisme).
- **Allègement du déficit commercial de 18,4 % en volume à fin août 2020.** Au terme des huit premiers mois de l'année 2020, les importations et les exportations ont diminué de respectivement 16,6 % et 15,3 % en glissement annuel. En glissement trimestriel, les exportations ont augmenté plus rapidement que les importations (+12,6 % contre +1 %). En conséquence, le déficit commercial enregistre, en volume, un allègement de 18,4 % et le taux de couverture s'améliore de 0,9 point à 58,5 %. Le recul des importations est principalement dû à celui de la facture énergétique (-33,7 %), tiré largement par un effet prix. En ventilation sectorielle des exportations, les secteurs les plus touchés demeurent le textile et le cuir (-26,3 %), l'aéronautique (-23,8 %) et l'automobile (-23,3 %), ces deux derniers enregistrant toutefois une reprise notable depuis trois mois.
- **Standards & Poor's révisé à la baisse la perspective de la note du Maroc.** Si la note du Maroc BBB- a été maintenue, l'agence a révisé sa perspective de *stable* à *negative*. Cette révision est liée à l'augmentation escomptée du déficit budgétaire à 7,7 % du PIB et à l'accroissement de la dette extérieure.

INDUSTRIES, ENERGIE, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT

- **Automobile et agroalimentaire : mémorandum d'entente entre le Maroc et l'Allemagne.** L'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE) et la Chambre Allemande de Commerce et d'Industrie au Maroc (AHK Maroc) ont signé un mémorandum d'entente pour renforcer leur coopération en matière de développement des investissements en provenance d'Allemagne vers le Maroc dans les secteurs de l'automobile et de l'agro-industrie.
- **Interview du PDG de Royal Air Maroc : perspectives aéronautiques.** Dans une interview donnée au [quotidien économique marocain l'Economiste](#), le PDG de Royal Air Maroc (A. Addou), estime que 30 % de la flotte de RAM sera clouée au sol sur les trois prochaines années (dont 60 % en 2021). Pour faire face aux coûts engendrés, RAM lèvera 3 Md MAD de dette garantie par l'Etat et bénéficiera d'une montée au capital d'un montant similaire du Fonds Hassan II et de l'Etat. 858 employés ont déjà été licenciés, et 30 % de la flotte a été immobilisée et cédée (soit 20 avions).

SERVICES, TOURISME, SANTE & INNOVATION

- **Projet de zone industrielle 4.0 à Fès.** La ZI 4.0 *Fez Smart Factory (FSF)*, dont l'exploitation devrait démarrer vers fin mars 2022, sera la première du genre au Maroc. Ce projet est mis en place dans la cadre d'un partenariat entre l'Université Euroméditerranéenne de Fès (UEMF), la CGEM Fès/Taza, la région Fès-Meknès et la société Alten Delivery Center Maroc. Représentant un investissement de 104 M MAD, co-financée à hauteur de 50% par l'agence Millennium Challenge Account-Morocco (chargée de la mise en œuvre d'un programme de coopération avec les Etats-Unis), elle sera aménagée sur le campus de l'UEMF. Le projet FSF sera composé d'espaces dédiés aux services de transfert de technologie, d'ingénierie, d'innovation et de recherche & développement (R&D) et de recherche technologique (R&T), comprenant un incubateur, un accélérateur de startups, ainsi que 93 lots industriels destinés à des usines 4.0.
- **Tourisme : assouplissement des conditions d'entrée des touristes.** La nécessité de présenter un test sérologique négatif a été supprimée et la durée de validité du test PCR a été allongée de 48h à 72h. Une invitation d'une entreprise ou une réservation d'hôtel demeure nécessaire pour entrer sur le territoire marocain.

AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE, ENGRAIS PHOSPHATÉS

- **Campagne agricole 2020-2021 : croissance des exportations agricoles attendue de 10 %.** Selon le ministre de l'Agriculture A. Akhannouch, la prochaine campagne agricole s'annoncerait prometteuse. L'ensemble des filières contribuerait à cette augmentation, en premier lieu desquelles les agrumes (malgré une baisse de la production sur la campagne 2019-2020), du fait d'une concurrence limitée sur les marchés internationaux.

AIDE AU DEVELOPPEMENT – BAILLEURS INTERNATIONAUX

- **Generation Green : soutien de la Banque Mondiale de 200 M USD.** Ce prêt vise à soutenir la réalisation des trois grands chantiers du programme du ministère de l'Agriculture *Generation Green* : augmenter les possibilités d'emploi et de génération de revenus pour les jeunes ruraux, améliorer l'efficacité des systèmes de commercialisation des produits agroalimentaires et accélérer la numérisation de l'agriculture. Ce prêt reste à être validé par le conseil d'administration de l'institution de Breton Woods.
- **Economie verte : financement de 253 M EUR de la BERD et l'UE.** Ce financement englobe deux programmes. Le premier, intitulé *Green Value Chain* (90 M EUR), vise à soutenir les investissements des PME dans des mesures d'efficacité énergétique ainsi que leur intégration dans les chaînes de valeur régionales. Financé par la BERD et le Fonds vert pour le Climat à travers la Société Générale, Crédit du Maroc et Banque Populaire, il est complété par des subventions de l'UE et de la Corée du Sud. Le deuxième programme, d'une valeur de 163 M EUR, est destiné à soutenir des centaines d'entreprises privées via différentes institutions financières locales dans leurs mesures d'adaptation au changement climatique et l'acquisition de technologies vertes.

TABLEAUX STATISTIQUES

Taux de change

	09/10/2020		02/10/2020		09/09/2020		09/10/2019	
	(jour)		(1 semaine)		(1 mois)		(1 an)	
	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD
MAD	10,89	9,21	10,82	9,25	10,85	9,19	10,65	9,70

Bourse de Casablanca (évolution du MASI)

	08/10/2020	02/10/2020	08/09/2020	31/12/2019
	(jour)	(1 semaine)	(1 mois)	
Valeur	10 177,17	10 086,09	10 187,91	12 171,90

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.

Rédaction : Arthur François | Responsable de publication : Cécile Humbert-Bouvier